

Rapport sur la résilience climatique

Ce rapport présente en toute transparence l'avancement dans la réelle transformation qui s'opère chez Énergir, qui fait passer Énergir d'un distributeur d'énergie, à une entreprise énergétique diversifiée et un partenaire incontournable dans la lutte aux changements climatiques.

2021

Fiche synthèse

energir penser l'énergie autrement

Mot du président



L'an dernier, au moment de la parution de notre premier rapport sur la résilience climatique, Énergir estimait que la révision de son modèle d'affaires était compatible avec une trajectoire de limitation du réchauffement à 2 °C. Recalibrer le tout en fonction d'un réchauffement plafonné à 1,5 °C signifie qu'il faut aller plus loin, plus vite, dans nos efforts de réduction des émissions de GES d'ici 2030. La tâche est colossale.

Nous sommes toujours alignés sur la trajectoire que nous avons tracée, alors que nous visons à réduire de 30 % les émissions de GES des bâtiments que nous desservons d'ici 2030 et la décarbonation de l'énergie que nous distribuons d'ici 2050.

Les réductions d'émissions figurant à la Vision 2030-2050 sont majeures et constituent une base solide pour aller encore plus loin.

Éric Lachance
Président et chef de la direction

Faits saillants du Rapport sur la résilience climatique 2021

Ambition de décarbonation

2030

30%
de réduction
dans les bâtiments
desservis par Énergir

2050

carboneutralité
de l'énergie distribuée

Scénarios climatiques

Énergir suit l'évolution de la science climatique et a ajouté un **scénario Net Zéro** afin d'évaluer la résilience de son modèle d'affaires dans un monde où la hausse de la température est limitée à 1,5 °C.

Vision 2030-2050



Accélérer nos efforts en efficacité énergétique



Augmenter rapidement la consommation de GNR



Diminuer la consommation de gaz naturel dans le secteur du bâtiment au profit de l'électricité



Diversifier les activités d'Énergir

Création, en collaboration avec la FTQ et l'exécutif syndical SEPB-463, d'un **comité paritaire sur la transition juste**, afin d'examiner les impacts de la réalisation de notre Vision 2030-2050 sur les travailleurs d'Énergir.

Gouvernance



Application d'une rémunération liée à l'atteinte d'objectifs de réduction des émissions de GES pour les hauts dirigeants.

» Énergir progresse vers l'atteinte de ses cibles 2030



La transparence climatique implique que l'entreprise puisse bien chiffrer les réductions des émissions de GES avérés lors de l'année financière 2021.

Indicateur	Performance 2021	Cibles d'Énergir 2030
1 Initiative d'approvisionnement responsable en gaz naturel	<ul style="list-style-type: none"> Achat de 20 % du gaz de réseau dans le cadre de cette initiative en 2021. ✓ Atteinte de la cible pour 2021 	100 % du gaz de réseau d'origine fossile acheté par Énergir dans le cadre de l'initiative d'approvisionnement responsable en gaz naturel.
2 Émissions directes des activités d'Énergir ⁽¹⁾ (Ex. fuites, combustion, parc de véhicules)	<ul style="list-style-type: none"> Ces mesures représentent une réduction de 20,9 % par rapport aux niveaux de 1990. ✓ Atteinte de la cible de 20 % de réduction pour 2020 	-37,5 % d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990.
Émissions indirectes des activités d'Énergir (Ex. consommation électrique)		
3 Efficacité énergétique	<ul style="list-style-type: none"> Réduction de 82 275 tonnes éq. CO₂ résultant de l'efficacité énergétique au cours de l'exercice 2021 (dont 42 337 tonnes éq. CO₂ de réduction chez les clients du secteur du bâtiment); ✓ Atteinte de la cible pour 2021. 	Réduction de 1 million de tonnes entre 2020 et 2030.
4 GNR	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des émissions de GES de : 9 758 tonnes éq. CO₂ chez les clients qui ont consommé du GNR au cours de l'exercice 2021 (dont 9 659 tonnes éq. CO₂ de réduction chez les clients du secteur du bâtiment). 	10 % de GNR consommé par les clients d'Énergir, soit 567 millions de m ³ et réduction de 1 million de tonnes éq. CO ₂ d'ici 2030.
5 Complémentarité / biénergie ⁽²⁾	<ul style="list-style-type: none"> Conclusion de l'entente avec Hydro-Québec et dépôt de la preuve à la Régie de l'énergie pour l'offre résidentielle. Aucune réduction de GES au cours de l'exercice 2021, car le programme débutera au cours de l'exercice 2022. 	0,5 millions de tonnes de réductions de GES d'ici 2030.
6 Réductions de GES global dans le secteur du bâtiment	<ul style="list-style-type: none"> Réduction de 2,2 % au cours de l'exercice 2021, soit 94 789 tonnes éq. CO₂. 	30 % de réduction des GES des clients d'Énergir dans le secteur du bâtiment par rapport au niveau de 2020 d'ici 2030.

1. Les données relatives aux émissions directes de GES (Scope 1) incluent les émissions qui doivent être déclarées en vertu du *Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère*. Pour être conformes à ce règlement, les déclarations de GES sont basées sur l'année civile. C'est pour cette raison que les données de l'année 2020 sont présentées dans ce rapport.

2. L'information devrait être communiquée dans un prochain rapport.